

CALENDRIER DES ÉPREUVES 2027-2028

PÉRIODE ANTICIPÉE

Institutions	Lieu	Épreuves	Dates	Horaires	Coefficients	Durée
FM-FMD	CSM	Chimie	8 janvier 2027	8h00-10h00	1.5	2h
		Maths	8 janvier 2027	10h30-12h00	1.5	1h30
		Culture	8 janvier 2027	13h00-16h00	3.5	3h
		Physique	9 janvier 2027	8h00-10h00	1.5	2h
		Biologie	9 janvier 2027	10h30-12h30	2	2h
ISO (Diplôme d'orthophonie)	CIS	Epreuve orale ¹	Communiquées individuellement	Communiquées individuellement	70%	15 min par candidat
ISO (Bachelor's Degree in Speech and Language Therapy)	CIS	Oral test ¹	Communicated individually	Communicated individually	70%	15 min per applicant
IPM	CIS	Epreuve orale ¹	Communiquées individuellement	Communiquées Individuellement	40%	15 min par candidat
IET	CIS	Epreuve orale ¹	Communiquées individuellement	Communiquées Individuellement	40%	15 min par candidat

PÉRIODE RÉGULIÈRE

Institutions	Lieu	Épreuves	Dates	Horaires	Coefficients	Durée
FP	CSM	Chimie	1 juillet 2027	8h00-10h00	1.5	2h
		Maths	1 juillet 2027	10h30-12h00	1.5	1h30
		Culture	1 juillet 2027	13h00-16h00	3.5	3h
		Physique	2 juillet 2027	8h00-10h00	1.5	2h
		Biologie	2 juillet 2027	10h30-12h30	2	2h
ISO (Diplôme d'orthophonie)	CIS	Epreuve orale ¹	Communiquées individuellement	Communiquées individuellement	70%	15 min par candidat
ISO (Bachelor's Degree in Speech and Language Therapy)	CIS	Oral test ¹	Communicated individually	Communicated individually	70%	15 min per applicant
IPM	CIS	Epreuve orale ¹	Communiquées individuellement	Communiquées Individuellement	40%	15 min par candidat
IET	CIS	Epreuve orale ¹	Communiquées individuellement	Communiquées Individuellement	40%	15 min par candidat

PÉRIODE TARDIVE

Institutions	Lieu	Épreuves	Dates	Horaires	Coefficients	Durée
ETLAM	CSM	Chimie	26 août 2027	8h30-9h30	1	1h
		Biologie	26 août 2027	9h45-10h45	2	1h
		Français	26 août 2027	11h00-12h30	1	1h30
Licence en nutrition et diététique	CSM	Physique	26 août 2027	À partir de 7h30	1	2h
		Biologie	26 août 2027		1	2h
		Chimie	26 août 2027		1	2h
		Mathématiques	26 août 2027		1	1h30
		Culture générale ¹	26 août 2027		2	2h
ETIB (Licence en traduction)	CSH	Arabe (écrit) ¹	26 août 2027	8h30-10h30	4	2h
		Anglais (écrit) ¹	26 août 2027	11h00-13h00	3	2h
		Français (écrit) ¹	26 août 2027	13h30-15h30	3	2h
		Epreuve orale (3 langues) ¹	26 août 2027	15h30		15 min par candidat
ETIB (B.A. in Translation)	CSH	Arabic (written) ¹	26 août 2027	8h30-10h30	4	2h
		English (written) ¹	26 août 2027	11h00-13h00	3	2h
		Oral (2 languages) ¹	26 août 2027	13h30		15 min per applicant
ISO (Diplôme d'orthophonie)	CIS	Epreuve orale ¹	Communiquées individuellement	Communiquées individuellement	70%	15 min par candidat
ISO (Bachelor's Degree in Speech and Language Therapy)	CIS	Oral test ¹	Communicated individually	Communicated individually	70%	15 min per applicant
IPM	CIS	Epreuve orale ¹	Communiquées individuellement	Communiquées Individuellement	40%	15 min par candidat
IET	CIS	Epreuve orale ¹	Communiquées individuellement	Communiquées Individuellement	40%	15 min par candidat

1. Aucune de ces épreuves ne porte sur un programme précis / No specific program is fixed for these tests.

SECOND SEMESTRE

Institutions	Lieu	Épreuves	Dates	Horaires	Coefficients	Durée
ETIB (Licence en traduction)	CSH	Arabe (écrit) ¹	14 janvier 2028	8h30-10h30	4	2h
		Anglais (écrit) ¹	14 janvier 2028	11h00-13h00	3	2h
		Français (écrit) ¹	14 janvier 2028	13h30-15h30	3	2h
		Epreuve orale (3 langues) ¹	14 janvier 2028	15h30		15 min par candidat

* Sigles des campus

CIS : Campus de l'innovation et du sport, Rue de Damas

CSM : Campus des sciences médicales, Rue de Damas

CSH : Campus des sciences humaines, Rue de Damas

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES

Ce règlement a pour objet de garantir le bon déroulement de toutes les épreuves. Tout candidat convaincu de fraude ou de tentative de fraude est automatiquement exclu.

Les candidats sont convoqués une heure avant le début des épreuves afin de procéder à la vérification de leur identité et à l'attribution de la carte de participation à l'épreuve.

• Accès à la salle de concours :

- L'accès aux salles est uniquement réservé aux candidats, à l'autorité organisatrice, au responsable de salle et au personnel de surveillance.
- Le candidat s'installera à la place qui lui est réservée ; il trouvera sur la carte de participation le nom de la salle ainsi que le numéro de sa place.
- Les retardataires ne seront admis à composer qu'après accord, selon leur cas, du Jury. Ils cesseront de composer en même temps que les autres candidats.

• Documents et matériel :

Le candidat doit :

- Déposer sur sa table la pièce d'identité ainsi que la carte de participation.
- Se munir d'un stylo à encre bleue, d'un stylo à encre noire, d'un crayon mine, d'une boîte de géométrie, d'un compas et d'une machine à calculer non programmable. Tout papier nécessaire sera fourni par l'Université.

• Démarches du déroulement des épreuves :

- Chaque candidat doit inscrire **lisiblement**, sur la feuille mise à sa disposition, son nom, son prénom et le prénom de son père.
- Chaque candidat doit automatiquement arrêter de composer lorsque la séance est déclarée terminée par le responsable de salle.
- Chaque candidat doit remettre, à la fin de la séance, la copie (même blanche), les brouillons ainsi que la carte de participation.

• Sortie des candidats :

- Aucun candidat n'est autorisé à quitter la salle moins d'une heure après le début de l'épreuve. Passé ce délai, le candidat pourra sortir, en cas de nécessité, après accord du responsable de salle et sera accompagné par un surveillant.
- Le candidat sortant définitivement avant la fin d'une épreuve, doit restituer l'énoncé de l'épreuve, la carte de participation à l'épreuve ainsi que les feuilles de propre et de brouillon.

L'administration se réserve le droit d'apporter les modifications jugées nécessaires à ce règlement.